

SOMMAIRE :

INTRODUCTION

PARTIE I : LE MILIEU RURAL ET SES PROBLEMES

CHAPITRE I : Le monde rural

Section I : La population rurale malgache

Section II : Les politiques étatiques relatives au développement rural

CHAPITRE II : LES PROBLEMES DU MILIEU RURAL

Section I : Problème économique

Section II : Problèmes organisationnels

Section III : Les problèmes politiques

Section IV : Difficultés sociales

PARTIE II : LES SOLUTIONS ET LES FINANCEMENTS

CHAPITRE I : Les solutions

Section I : Solutions économiques

Section II : Solutions matérielles

Section III : Issues politiques

Section IV : Issues sociales

CHAPITRE II : Financement pour le développement

Section I : Projets et programmes relatifs au développement rural

Section II : Appuis financiers des organismes internationaux et des pays partenaires

Section III : Financement des organismes de crédit

CONCLUSION

LISTE DES ABREVIATIONS :

CSBF : Commission de Supervision Bancaire et Financière

FDA : Fonds de Développement Agricole

FED : Fonds Européen pour le Développement

FER : Fonds d'Entretien Routier

FID : Fonds d'Intervention pour le Développement

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

IPPTE : Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés

MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

MAP : Madagascar Action Plan

MPE : Maison du Petit Elevage

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PADR : Plan d'Action pour le Développement

PCD : Plan Communal de Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SAHA : Sahan'Asa Hampandrosoana ny eny Ambanivohitra

SRA : Système de Riziculture Amélioré

SRI : Système de Riziculture Intensif

USA : United States of America

INDEX DES MOTS CLES:

Agriculture : Activité qui constitue le secteur primaire, composé de la culture, de l'élevage et de la pêche.

Développement : Le développement est l'ensemble des changements mentaux permettant à une nation d'améliorer le niveau de vie de chaque citoyen. Dans les années 1980, le développement se préoccupe de mettre en valeur les ressources locales, de tenir compte de l'environnement écologique, culturel et humain. Actuellement, on se préoccupe du développement durable qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Exploitant : c'est la personne qui, à la fois, décide de la mise en culture, de la récolte et de la vente des produits, de la date, du lieu de vente des animaux et de l'effectif à écouler. C'est la personne responsable de la bonne marche de l'exploitation agricole.

Exploitation agricole : est définie comme une unité technico-économique de production agricole comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et tous les terrains utilisés entièrement ou en partie pour la production agricole et qui est soumise à une direction unique et exploitée par une personne seule ou accompagnée d'autres personnes, indépendamment du titre de possession, du statut juridique, de la taille et de l'emplacement.

Ménages agricoles : un ménage au sein duquel un ou plusieurs membre actifs exercent une ou plusieurs activités agricoles, à titre principal ou secondaire.

Milieu rural : La Chambre de l' Agriculture de Madagascar définit le monde rural comme l'ensemble des Fokontany dont la proportion de la population exerçant des activités agricoles (élevage, agriculture, pêche) dépasse 50%

Population agricole : La chambre de l'Agriculture la définit comme étant l'ensemble des personnes qui constituent le ménage de l'exploitant.

Population rurale : c'est l'ensemble des individus qui résident en milieu rural tout d'abord et l'ensemble des individus formés par les ménages agricoles.

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

INTRODUCTION :

« J'aime les paysans, ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers ».

MONTESQUIEU

Pendant les années 60, environ 45% de la population malgache étaient en dessous du seuil de la pauvreté (selon la Banque Mondiale). Par contre, des données récentes, 2005, situent le taux de la pauvreté à 70%, dont 77% sont en milieu rural.

Vu ces chiffres, les stratégies de lutte contre les effets néfastes de la pauvreté doivent être axées sur le monde rural et essentiellement sur la croissance du secteur agricole.

Les petits exploitants agricoles figurent parmi les groupes les plus vulnérables avec un taux de pauvreté de 78%. Leurs ressources financières sont insuffisantes et ils sont toujours victimes des désorganisations institutionnelles.

Des politiques ont été élaborées par l'Etat en partenariat avec les bailleurs de fonds ; mais sont-elles efficaces face à l'ampleur des problèmes ?

Des solutions sont présentées dans le cadre de ce travail. Cependant, la plupart de ces issues nécessite des ressources financières et techniques considérables. C'est pourquoi, la collaboration de tous les intervenants est nécessaire.

I PARTIE – LE MILIEU RURAL ET SES PROBLEMES :

Comme tous les pays en voie de développement, le milieu rural à Madagascar est dominé par la pauvreté. D'après les statistiques, 80 % des malgaches sont des agriculteurs qui vivent majoritairement en milieu rural. Pour mieux analyser le sujet, il s'avère important de procéder, dans un premier temps, à la présentation du milieu, dit « rural » et d'évoquer, ensuite, les problèmes le concernant.

CHAPITRE I – LE MONDE RURAL :

Pour une illustration plus claire de la situation du monde rural à Madagascar, des chiffres sont donnés ci-dessous.

Section I : La population rurale :

On parlera des effectifs des ressources humaines, ceux des animaux, des surfaces exploitées et des types de culture dans le milieu.

Ressources humaines :

D'après les statistiques, on compte actuellement 13 950 000 habitants ruraux, issus de 2 716 000 ménages. Au cours des vingt dernières années, son taux de croissance est estimé à 2,4% par an. 95,5% d'entre eux sont agriculteurs, le reste exerce des activités autres que l'agriculture.

Parmi les 13 316 000 agriculteurs, 51,8% sont de sexe féminin, contre 48,6% de sexe masculin ; 48,6% sont des jeunes de moins de 15 ans, et 47,2% sont entre 15 et 59 ans.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, plus de quatre individus sur cinq ont un niveau inférieur ou égal au niveau primaire, et parmi eux 28% n'ont jamais fréquenté l'école.

Quant au taux de chômage, parmi les 8 000 000 d'individus âgés de 12 ans et plus, 5% sont des chômeurs, 18% sont inactifs et les 77% restants ont une occupation.

NB : inactifs rassemblent les vieillards, les femmes au foyer, étudiants et écoliers, enfants ne participant pas au travail agricole.

Dans toutes les régions, la majorité des ruraux pratiquent l'agriculture comme activité principale (96%), suivi par l'élevage (28%), commerce (2%) et l'artisanat (1,7%). Quant à la pêche, 120 000 personnes l'exercent, surtout dans les régions côtières.

Ressources naturelles :

Riz : pour les semences traditionnelles, on a recensé une superficie de 967 496 ha, contre 12 306 ha pour les semences améliorées ; ces chiffres reflètent la faiblesse de l'application des nouvelles techniques de production pour la culture du riz à Madagascar.

Quant au mode de fertilisation, l'utilisation des engrais minéraux reste faible (1,77% de la superficie cultivée) surtout dans les régions sud, suivi par l'emploi mixte d'engrais minéral et organique avec 2,26%, puis de l'engrais organique avec 13,77 % ; et la grande majorité n'utilise aucun mode de fertilisation : 82,17%.

Pour les produits autres que le riz : pour Madagascar, la culture du manioc suit celle riz avec 388 779 ha, puis celui du maïs, 252 838 ha, après, les cultures à des fins d'exportation, comme le café (115 020 ha) ; la vanille n'occupe que 63 764 ha car seuls quelques districts ont la possibilité de la cultiver.

Les effectifs d'exploitation agricole pratiquant l'élevage : au niveau national, le nombre d'exploitation agricole élevant de la volaille, 1 889 085, dépasse celui des bovins, 1 188 332 ; l'élevage porcin ne représente que 527 021 exploitations, presque la moitié de la

volaille. Les effectifs des autres types d'exploitations agricoles sont plus modestes : poissons 134 417, ovins 84 166, abeilles 90 734.

Ressources techniques :

Magasins : ils sont au nombre de 13 477, dans tout Madagascar ; la plupart se trouvent dans la région d'Analamanga.

Greniers : 457 037, situés surtout dans les régions de Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany.

Aire de séchage pour la vanille et le café : 2 810 ha

Petits matériels de labour : angady 5 371 350, pelles 1 760 097, herbes à bœuf 592 008, charrettes 172 742.

Autres matériels : 550 tracteurs, 698 motoculteurs

Les facteurs de variation de l'agriculture :

Pour l'agriculture à Madagascar, la variabilité climatologique détermine les cycles et les saisons de culture. Les facteurs sols et reliefs apportent également leurs influences.

Les précipitations annuelles à Madagascar varient d'un minimum de 275 mm, à Tuléar, à un maximum de 3 676 mm à Maroantsetra. La variation dépend, en général, du régime d'alizé et de l'altitude de chaque région.

L'influence de la chaleur et de l'humidité des régimes de mousson en saison chaude et du vent du sud est qui rafraîchit en saison froide, combinée, à la diminution de la température, en relation avec l'augmentation de l'altitude, affectent aussi l'agriculture. L'exemple de la culture de riz est significatif. Cette culture est pratiquée dans les basses terres, aussi bien sur la côte est que sur la côte ouest.

Du fait de la combinaison des facteurs climatiques mentionnés plus haut, le territoire national peut être découpé en dix zones agroécologiques, à potentialités agricoles différentes :

1- zones agroécologiques Nord : sous-préfectures d'Antsiranana I et II, Ambilobe, Nosy-Be, Ambanja, Vohémar, Sambava, Antalaha, Maroantsetra.

2- zones agroécologiques Nord-Est : sous-préfectures de Mananara, Soanierana-Ivongo, Fénérive-Est, Sainte-Marie, Vavatenina, Toamasina I et II, Brickaville, Vatomandry, Mahanoro, Marolambo, Antanambao Manampotsy.

3- zones agroécologiques Moyen-Est : sous-préfectures d'Andilamena, Ambatondrazaka, Moramanga, Amparafaravola, Anosibe an'Ala.

4- zones agroécologiques Sud-Est : sous-préfectures de Nosy-Varika, Mananjary, Ifanadiana, Fort-Carnot, Manakara, Vohipeno, Farafangana, Vondrozo, Vangaindrano, Midongy du Sud, Fort-Dauphin, Befotaka, Iakora.

5- zones agroécologiques Hauts Plateaux Nord : sous-préfectures d'Andapa, Bealanana, Befandriana et Mandritsara

6- zones agroécologiques Hauts Plateaux Sud : sous-préfectures d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Antananarivo Renivohitra, Anjozorobe, Ambohidratrimo, Manjakandriana, Arivonimamo, Andramasina, Ambatolampy, Faratsiho, Antanifotsy, Antsirabe I et II, Fandriana, Ambositra, Ambohimahaso, Fianarantsoa I et II, Ambalavao,.

7- zones agroécologiques Nord-Ouest : sous-préfectures d'Analalava, Antsohihy, Port-Bergé, Mampikony, Marovoay, Ambato-Boéni, Mahajanga I et II, Mitsinjo, Soalala, Besalampy, Morafenobe, Antsalova, Ambatomainty, Maintirano.

8- zones agroécologiques Moyen-Ouest : sous-préfectures de Tsaratanana, Maevatanana, Ankazoabe, Tsiroanomandidy, Miarinarivo, Soavianandriana, Betafo, Ambatofinandrahana, Ikalamavony, Ihosy, Ivohibe, Betroka, Fenoarivobe, Kandrehoh.

9- zones agroécologiques Centre-Ouest : sous-préfectures de Belo sur Tsiribihina, Mahabo, Manja Miandrivazo, Morondava,.

10- zones agroécologiques Sud et Sud-Ouest : sous-préfectures de Morombe, Beroroaha, Ankazoabo, Sakaraha, Toliara I et II, Beloha, Tsihombe, Benenitra, Betioky, Bekily, Ampanihy, Ambovombe, Amboasary.

Vu ces nombres, on s'aperçoit que le problème du monde rural se situe surtout au niveau matériel et infrastructure. Il serait donc judicieux d'examiner les actes de l'administration malgache face aux problèmes du milieu, pilier du développement.

Section II : Les politiques de l'Etat relatives au développement du milieu :

Cette section est consacrée à l'étude de la politique du gouvernement dans le cadre du DSRP, puis dans celui du MAP.

Reflète du déclin économique que subit Madagascar, près du trois quart de la population totale, dont 77 % en milieu rural, vit dans la pauvreté. L'agriculture qui représente 34% du PIB ne cesse de régresser : à cause de la médiocrité de la performance du secteur agricole et de ses activités connexes les ménages vivant essentiellement de l'agriculture sont de loin les plus démunis, que ce soit en pourcentage qu'en degré de pauvreté.

Cette situation a amené le pays à élaborer, en 1998, sa stratégie de développement rural. L'objectif final de cette stratégie est d'améliorer les conditions de vie en milieu rural : une réforme du cadre physique, institutionnel et de production des zones rurales s'avère, en effet, nécessaire, ainsi que l'assouplissement des contraintes qui pèsent sur le secteur agricole.

Les objectifs de la stratégie sont :

- d'assurer la sécurité alimentaire,
- de promouvoir la croissance et renforcer la compétitivité des produits,
- de réduire la pauvreté en milieu rural,
- et de garantir la viabilité à long terme des ressources naturelles.

Les axes stratégiques proposés pour atteindre ces objectifs sont :

- pour l'Etat : se désengager des entreprises publiques, réduire les facteurs de distorsion existant entre les prix et le marché, distorsion qui a pour effet de limiter la compétitivité des produits.

- accroître les équipements productifs et sociaux pour le développement du milieu.

- améliorer le cadre institutionnel du paysan en réduisant l'importance de l'administration centrale et en favorisant parallèlement les investissements privés et la participation accrue des administrations locales et des communautés villageoises aux décisions les concernant.

Aussi, pour compléter ces stratégies, un plan d'action pour le développement rural a été mis en place. La formulation de ce plan d'action est sous l'égide du gouvernement malgache, en étroite collaboration avec la société civile et les bailleurs de fonds, dans un cadre d'un processus hautement participatif.

DSRP (Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté) :

Avant d'étudier le programme du document relatif au développement rural ; il importe de rappeler brièvement l'historique de sa mise en œuvre.

Le processus de l'IPTE (Initiative des Pays Pauvres Très Endettés) a pour but d'alléger la dette d'un pays quand il manifeste une volonté de réduire son taux de pauvreté. Pour Madagascar, cette volonté est traduite par le DSRP. A partir du Document Intérimaire de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP I), approuvé par les bailleurs de fonds, Madagascar pouvait négocier une partie de sa dette et finaliser, en Juillet 2003, le DSRP complet.

Ce document qui, s'est basé surtout sur les OMD, permettait d'atteindre, en 2004, le point d'achèvement. Le point se traduit, d'une part, par l'allégement d'une grande partie de la dette de Madagascar et le soutien des bailleurs de fonds au DSRP ; et d'autre part, par le renforcement de la confiance entre les partenaires internationaux et le gouvernement malgache.

Le document a pour objectif général l'accélération du développement du monde rural, tout en préservant l'environnement ; c'est pourquoi il définit deux sous programmes distincts : (i) agriculture et élevage, (ii) environnement, eaux et forêts.

Selon le thème de cette présentation, nous parlerons seulement du premier sous programme. Ses objectifs spécifiques sont axés sur des réformes institutionnelles, organisationnelles et techniques :

→ On cherche à assurer la bonne gouvernance dans le secteur primaire surtout agricole. Pour cela, la bonne gestion des ressources financières, des ressources humaines ou des ressources du patrimoine est nécessaire. On a aussi prévu de renforcer les stratégies basées directement sur l'activité agricole, en élaborant des politiques sectorielles, en développant le partenariat entre le ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche avec les paysans, et enfin en réformant le cadre juridique et institutionnel.

→ Concernant la relation des exploitants entre eux et avec le secteur privé, le DSRP incite les paysans à se tourner vers les exploitations agricoles orientées vers le marché et vers la transformation des produits. Un partenariat doit exister entre les producteurs et les opérateurs (collecteurs, industriels,...), les paysans et les formateurs (techniciens), les exploitants et les institutions de financement (IMF).

→ Quant aux normes internationales de qualité des produits agricoles et agroindustriels, il ne suffit pas de les définir et de les mettre à jour, il faut, surtout, les vulgariser et, ensuite, à en contrôler l'application.

→ Dans le cadre du DSRP, on cherche à augmenter la productivité agricole par le renforcement des recherches techniques, le développement des infrastructures de production et d'exploitation (barrage hydraulique, lieu de vente des intrants, routes, marchés,...) ; le renforcement du système de prévision et de surveillance des catastrophes naturelles.

On mesure l'efficacité de ces activités par le contrôle périodique des rendements agricoles..

→ Le cinquième et dernier objectif spécifique du DSRP, dans le cadre du développement rural, est l'allègement des procédures d'accès au capital foncier. La technologie informatique sera utilisée pour faciliter les travaux relatifs aux opérations foncières et de renforcer les opérations d'immatriculation et enfin mettre en œuvre une réforme du secteur, conformément à la politique foncière.

En se référant au DSRP, l'Etat a mis en œuvre le MAP (Madagascar Action Plan).

Le programme sera la directive de la politique du gouvernement malgache entre 2005 et 2012.

Madagascar Action Plan :

Dans le cadre du quatrième engagement de l'Etat dans le MAP, on a comme objectif principal de développer le milieu rural, tout en préservant l'environnement et inciter le secteur privé à y investir. A propos de cet engagement, le MAP définit six grands défis dont :

→ Selon les statistiques, seulement 10% des exploitants sont dotés de titre ou certificat foncier, en 2005. Face à ce nombre, l'Etat a établi des stratégies axées sur l'utilisation des techniques modernes (informatique, images satellitaires...), la réforme institutionnelle (décentralisation, législation adaptée aux situations actuelles), et l'implication des autres secteurs d'activité au profit du milieu (tourisme, industrie manufacturière, agrobusiness).

Le but visé sera de sécuriser la propriété foncière à Madagascar. Quand les agriculteurs se sentent sécurisés au niveau de leurs propriétés foncières, il y a motivation, et l'investissement s'accroît, d'où augmentation de la production. Pour 2012, le MAP prévoit que 75% du territoire sera doté de titres fonciers.

→ Conscient des problèmes rencontrés par les ruraux quant à l'accès au crédit, l'Etat cherchera à améliorer la situation. Entre 2002 et 2005, le taux de pénétration des IMF passe de 3% à 6%, le gouvernement pense atteindre les 12% en 2012. Pour cela, il faudra améliorer les conditions d'existence de ces institutions : c'est à dire, assurer leur financement et faciliter

l'octroi d'agrément auprès de la CSBF (Commission de Supervision Bancaire et Financière). L'amélioration des autres formes de financement, tel que le FDA (Fonds de Développement Agricole), est aussi prévue par le MAP. Le développement des IMF, tant financier que géographique permettra aux ruraux de bénéficier des conditions d'accès favorable au crédit. Ils pourront alors renforcer leur capacité de production, et accroître ainsi leurs revenus.

→ Le troisième défi est de lancer une révolution verte durable. A ce niveau, la stratégie est purement technique : application de nouvelles techniques agricoles par l'intermédiaire de formations et de sensibilisations, utilisation de matériels mécaniques pour un rendement plus élevé, assurer un meilleur système de redistribution des intrants et améliorer les infrastructures indispensables à l'agriculture. Tout en respectant l'environnement et limitant les pratiques agricoles traditionnelles, l'exploitation des nouvelles zones cultivables est aussi prévue. L'objectif principal de cet engagement est d'augmenter la productivité pour assurer la sécurité alimentaire du pays et, si possible, d'avoir des surplus qu'on peut exporter. Selon les prévisions, en 2012, le rendement actuel des produits agricoles par hectare (de 1,8 t et 2,57 t à 3 t et 5 t) sera multiplié par deux.

→ Dans le cadre du développement rural, la promotion des activités agricoles vers le marché figure parmi les défis du MAP. Le renforcement du système de transmission d'information est envisagé. On s'aperçoit actuellement des efforts fournis par le secteur privé, en étroite collaboration avec le secteur privé. Le but du MAP est de multiplier par trois l'indice synthétique de développement de la commercialisation, de 2005 en 2012. Pour un meilleur accès au marché, on développera les infrastructures, tels que les abattoirs, magasins de stockage et surtout les marchés. Au niveau national, on assurera le renforcement des échanges intra et inter régionaux dans le respect de leur égalité, et l'amélioration en qualité et en quantité des produits pour le marché international.

→ Pour augmenter le revenu des ménages ruraux (de 123 USD/ an à 370 USD/ an entre 2005 et 2012), le MAP prévoit la diversification des activités agricoles. Un partenariat renforcé entre les chercheurs et les agriculteurs pour avoir un rendement plus élevé sera initié. Chaque région aura sa spécialisation, spécialisation qui sera identifiée, puis renforcée.

Le développement des autres filières en relation avec l'agriculture (intrants et package technologique) et des activités complémentaires (artisanat, tourisme,...) sera aussi à promouvoir. Tout, dans le but d'être indépendant des aléas climatiques et de la fluctuation des prix sur le plan international.

→ Les produits créent plus de valeur ajoutée quand ils sont transformés sur place. C'est l'un des objectifs du gouvernement avec la promotion de l'agrobusiness ; pour cela, on formera les exploitants agricoles dans la production, le marketing et l'approvisionnement de la chaîne de valeur, les conditions de production mondiale (normes et qualité). Et surtout, améliorer la relation des agroindustriels avec les producteurs locaux.

Selon ces deux politiques élaborées pour réduire le taux de pauvreté à Madagascar par l'intermédiaire du développement rural, les prioritaires restent les mêmes, car les problèmes restent encore non résolus.

CHAPITRE II : LES PROBLEMES DU MILIEU RURAL :

En tant que pilier de croissance de l'économie d'un pays qui se spécialise dans l'agriculture, les zones rurales rencontrent beaucoup de problèmes, tant sur le plan économique, matériel que politique et social

Section I : Les problèmes économiques :

A part l'insuffisance des moyens financiers pour acheter les matières, l'accessibilité au crédit reste un obstacle pour le développement rural, ainsi que pour la commercialisation.

Problèmes face au prix :

On s'aperçoit de la fluctuation du prix des récoltes, due à plusieurs facteurs :

→ Le climat de l'année, c'est à dire le taux de pluviosité est-il suffisant pour assurer une bonne récolte ; la chaleur est-elle trop forte pour faire craindre une sécheresse ?

→ Les produits agricoles importés constituent une forte menace de concurrence pour les produits malgaches, tant au niveau du prix que de la qualité.

N.B : les prix nominaux du riz étaient 27% moins élevés durant la saison 2001-2002 par rapport à la saison précédente ¹. Cette baisse est due à un effet combiné du niveau bas des prix du riz importé et de la bonne récolte du riz local.

→ D'après cet exemple, il faudra aussi tenir compte d'une certaine concurrence entre les produits locaux. Autrement dit, il n'est pas évident que les récoltes des différentes régions aient le même niveau de taux de productivité. En conséquence, les uns peuvent vendre leurs produits à un prix inférieur au prix du marché, d'autres seront obligés de se contenter de vendre au prix de revient

Les problèmes rencontrés au niveau du crédit :

La faiblesse du système de financement du monde rural constitue un blocage à l'amélioration de la productivité agricole.

→ La faible rentabilité et les risques associés au recouvrement du crédit sont les plus grands problèmes rencontrés.

→ Les difficultés rencontrées lors des procédures constituent aussi des impasses majeures dans ce domaine. En plus de la différence du niveau d'instruction entre les paysans et les prêteurs, les agences des organismes de crédit se trouvent aussi loin des villages. Les institutions financières mutualistes, en tant que telles, sont encore peu nombreuses, leur taux

¹ Agriculture, pauvreté et développement à Madagascar. P. 74

de pénétration au niveau de la population rurale est encore assez faible. En 2003, seulement 5% des ménages malgaches avaient recours aux services financiers (épargnes et crédit).

En conséquences, les petits producteurs (qui sont en pourcentage élevé par rapport à la totalité des paysans 95%) se satisfont d'une culture d'autosubsistance et de l'utilisation de petits outillages, sans procéder à une quelconque extension des cultures. Certains ont recours aux prêts informels - informel en ce sens que, les conditions de prestation sont souvent inéquitables : les garanties exigées sont nettement supérieures par rapport au montant de l'argent prêté (parcelle de terre, maison,...), le taux usurier dépasse le normal (140% à 250%), les prêteurs ne sont pas des personnes physiques compétentes dans le domaine, seulement des proches ou des riches voisins, le risque de recherche de profit illégal est important.

→ Il faut aussi souligner que la pauvreté rurale est liée au niveau d'instruction : actuellement, 57% de la population non alphabétisée, à Madagascar, est issue du milieu rural. L'insuffisance, voire l'inadaptation du système de sensibilisation du mode de financement au niveau des ruraux constitue aussi un des aspects du problème.

A côté de ces problèmes d'ordre financier, on trouve aussi des problèmes au niveau de l'organisation dans le milieu rural : entre autres, les problèmes au niveau des infrastructures, l'agriculture proprement dite, l'élevage proprement dit.

Section II : Problème organisationnel

Les infrastructures :

→ Routes :

Les problèmes des infrastructures routières sont les plus évoqués en milieu rural, car une région productive dépourvue de routes ou pourvue de routes non praticables restera isolée et ne pourra jamais se développer.

Primo, le marché des produits, au niveau de ces régions, entretient un cercle fatal de régression : comme les demandes ne parviennent pas à absorber la totalité de l'offre, il y a surproduction, cette surproduction amènera les paysans à réduire les surfaces cultivées, diminuant ainsi, en conséquence, leur revenu.

Secundo, l'état des routes, dans les régions rurales entraîne une difficulté d'approvisionnement en intrants.

Actuellement, beaucoup de producteurs sont encore victimes des collecteurs. A part les prix bas imposés par ces derniers, abusant du niveau bas d'instruction des paysans, ils empêchent les paysans d'opérer directement en tant que commerçants. On parle de désaffection des marchés ruraux.

→ Education et développement rural :

Les problèmes du développement rural liés à l'éducation se présentent sous deux aspects :

- Les contraintes au niveau matériel, c'est à dire au niveau des infrastructures scolaires et du personnel. Depuis quelques décennies, le taux de scolarisation, en zone rurale, n'a cessé de diminuer, à cause de l'insuffisance des établissements scolaires, entraînant en conséquence l'augmentation de la distance séparant le milieu d'habitation de l'école la plus proche.

A cause de ce fait, les ruraux préfèrent travailler la terre plutôt que de perdre leur temps à faire le trajet milieu d'habitation- établissement scolaire.

De plus, le cumul des fournitures scolaires et des charges relatives à la scolarisation pèse lourd sur le revenu des paysans. Les parents soutiennent alors l'idée selon laquelle, il est préférable que les enfants les aident pour les travaux des champs pour augmenter les ressources familiales plutôt que d'aller à l'école pour dépenser de l'argent.

- Autre aspect, le niveau d'éducation : pour certains paysans, une maîtrise en calcul des quatre opérations de base, une lecture minimale (niveau primaire), pour que, plus tard, on ne puisse plus tromper leurs enfants, suffisent largement, en matière de scolarisation ; certains demandent un niveau un peu plus élevé de connaissances en langue et en gestion (niveau secondaire). Cependant, il faut noter que, même dans une simple vie de paysans, le calcul des rendements, la gestion des produits et des intrants, le calcul des intérêts des prêts nécessitent un bon niveau d'instruction.

Le secteur agricole étant le secteur clé de l'économie de notre pays, les paysans, en conséquence, doivent être instruits.

Au niveau rural, les principales occupations (agriculture et élevage) sont les plus précaires face aux problèmes d'organisation tant au niveau central que local.

Les difficultés au niveau de l'agriculture :

→ Fertilité du sol : A Madagascar, un des facteurs qui a entraîné la formation d'une ville est la fertilité du sol. Les ancêtres ont créé leurs villages, qui, plus tard, se sont transformés en ville, autour des terres fertiles. Le reste, les zones moins fertiles sont les périphéries ou les zones rurales de nos jours.

La dégradation de l'environnement, due à la déforestation et le tavy, est classée parmi les causes de la stérilité du sol. Les pratiquants du tavy laissent derrière eux des terrains quasi stériles et sont constamment à la recherche de nouvelles parcelles à exploiter. La déforestation, à son tour, entraîne une diminution de la pluviosité, élément fondamental de l'agriculture .

→ Problèmes d'intrants :

D'aucuns n'ignorent qu'une hausse de productivité agricole, à travers l'utilisation rationnelle des engrais, permettrait de relever les principaux défis du développement rural, à savoir la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'amélioration de la fertilité du sol.

On constate aujourd'hui que l'utilisation d'engrais à Madagascar est en moyenne de l'ordre de 3 à 7 kg par hectare cultivé, avec des variations régionales prononcées, alors qu'il existe bien une relation entre la productivité et l'utilisation d'engrais. De nombreuses contraintes expliquent cette insuffisance au niveau de l'utilisation : à part la loi de l'offre et de la demande expliqué ci-dessus, il y a les problèmes liés à la connaissance d'ordre biophysique.

Mais si la dépréciation monétaire constitue une contrainte certaine à l'expansion du marché des engrais, il n'en demeure pas moins que la politique interventionniste de l'Etat dans le secteur des engrais ne permet pas le développement normal (suivant la loi de l'offre et de la demande) des activités des importateurs privés d'intrants agricoles et celles des producteurs locaux d'engrais.

A lui tout seul, l'Etat n'arrive pas à assurer l'importation d'engrais ; cependant, il n'autorise pas le privé à entrer dans la compétition, compétition qui aurait abouti, par la loi de la concurrence, à la réduction des prix.

Ainsi, des engrais octroyés à l'Etat par des dons ont été utilisés aux fins de régulation du prix des engrais destinés aux cultures vivrières. Si ces dons ont réussi à régulariser les cours du marché, en même temps, ils ont freiné les initiatives d'importations commerciales et de production locale. Cela a entraîné l'insuffisance des engrais sur le marché.

Si l'agriculture souffre de la dégradation de l'environnement et de la fluctuation du prix des intrants, l'élevage, quant à lui, souffre des épizooties et de l'insuffisance des infrastructures.

Pour l'élevage :

Pour la grande majorité des paysans, l'élevage n'est pas considéré comme une activité à part, dans la mesure où il est souvent associé à l'agriculture². Pourtant, 72% de la population rurale pratique l'élevage, soit pour un surplus de revenu, soit pour une activité constituant la totalité du revenu. L'élevage bovin occupe la plus grande part de ce secteur, à Madagascar. Comme toute activité rurale l'élevage rencontre beaucoup de problèmes :

→ Les épizooties sont parmi les obstacles rencontrés par ce secteur. Citons, entre autres, la distomatose et le charbon symptomatique pour les bovidés ; la peste porcine pour les porcs et le barika pour les volailles ; ces épizooties entraînent un manque à gagner pour les éleveurs.

→ L'insuffisance des services offerts en matière de santé animale est aussi remarquable dans ce milieu, et s'ajoute à la non disponibilité des vaccins. En 2001, seulement, 18% des communes disposent de centre vétérinaire. Bien qu'il y ait collaboration entre vétérinaires du service public et vétérinaires privés, le manque de personnel spécialisé dans ce domaine est très fortement ressenti.

→ Parallèlement à ces problèmes, le milieu rural malgache est aussi victime de l'insécurité, surtout des vols. Les questions d'insécurité en zone rurale concernent souvent le vol de bétail – une moyenne d'environ 1500 têtes de bétail par tranche de 100 000 habitants.

→ Le manque d'infrastructure limite aussi la commercialisation des produits de l'élevage : le marché et les routes sont les principaux problèmes. Au total, 71 % des communes réparties dans 21% des fivondronana ne disposent pas de marché hebdomadaire de bétail ; il ne reste plus pour ces communes qui n'ont pas accès à des infrastructures de

² Annexe : Tableau N° 3

commercialisation que la vente locale des produits. En conséquence, le prix de vente sera inférieur au prix de revient, d'où une perte sèche pour les paysans.

→ Actuellement, le domaine d'exportation des produits de l'élevage à Madagascar présente des aspects inquiétants. Depuis un certain temps, la part de Madagascar, sur le marché international de la viande, s'annonce alarmante : il y a quelque temps, un quota de 7500 tonnes de viande destinée au marché européen a été annulé.

Le non respect des normes internationales en matière de qualité des abattoirs et le manque de traçabilité des animaux sont les raisons principales de cette annulation.

Les problèmes organisationnels sont visibles à travers les secteurs clés du développement rural. Quant n'est-il alors de la politique ?

Section III : Les difficultés politiques :

On abordera dans cette partie les questions de propriété foncière et la lourdeur des procédures administratives

Actuellement, à Madagascar, le droit de propriété traditionnel et le droit de propriété moderne régissent concurremment le domaine de la propriété foncière. Les ruraux préfèrent s'en tenir aux droits traditionnels, du fait de la lourdeur ou de l'ignorance des procédures d'acquisition des titres, ainsi que du problème des charges financières y afférent (déplacement, impôts, ristourne lors des préparations des paperasses). Il faut souligner, en passant, que tout terrain non titré appartient à l'Etat.

Autres cas, du fait de la non transparence des procédures, les pauvres, surtout les ruraux qui ont peu d'instruction, pensent que les terrains qu'ils exploitaient depuis plusieurs années seront automatiquement leur propriété. Cette situation est très fréquente de nos jours et se présente comme un problème très préoccupant.

Des réformes au niveau de la loi sont alors à mettre en œuvre pour réparer ces maux. Comme la plus part des pays africains, la tradition régit encore la société, surtout le monde rural. Les femmes en sont les plus victimes. En parlant de la vie sociale, les ruraux souffrent aussi de l'insécurité .

Section IV : Les difficultés sociales :

Il y a, d'une part, les pratiques culturelles concernant les droits de la femme (la propriété foncière et l'héritage, les pratiques de vol de bovidés pour affirmer la virilité d'un homme et séduire ainsi les femmes), et d'autre part la sécurité sociale (les dahalo, le ala botry), et surtout le rôle joué par les collecteurs.

Problèmes d'accès à la propriété foncier pour les femmes :

La femme rurale est impliquée totalement dans le processus de développement agricole et rural et participe à tout le cycle de la production agricole, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles. Elle tire la majorité de ses revenus de la vente des produits agricoles et de l'artisanat et, occasionnellement, des salaires agricoles.

De manière générale, elle consacre plus d'heure de travail que les hommes entre les tâches agricoles et les responsabilités domestiques : la dernière étude sur « l'enquête et emploi du temps 2001 : méthodologie et résultats » du PNUD a révélé que, globalement, le nombre d'heures dévolues à la production est de 3h49 mn en milieu urbain et près de 5 h en milieu rural.

Il faut aussi faire remarquer que les répartitions sexuelles des tâches reflètent la hiérarchisation de la société malgache dans laquelle l'homme occupe une position dominante par rapport à celle de la femme.

Actuellement, 15%, seulement, des parcelles titrées sont au nom des femmes, contre 52% au nom des hommes. Ces chiffres traduisent une discrimination au niveau des sexes. En ce qui concerne le droit de propriété, le principal obstacle est la culture, plus précisément la

tradition qui, d'une part, classe les femmes parmi les propriétés de son mari, et d'autre part diminue régulièrement la part de chaque enfant d'une famille lors des partages successifs de l'héritage. Suivant la coutume, les terres se transmettent en voie patrilinéaire (de père en fils), les femmes n'héritent pas de leurs parents, et ne se trouve qu'en huitième position comme héritières de leur mari, en cas de décès de ce dernier.

Les femmes paysannes occupent une position fragile au sein de la société africaine ; mais cette situation s'est améliorée, pour le cas de Madagascar.

Les vols :

Les vols sont aussi une préoccupation pour le monde rural à Madagascar, surtout pour l'élevage, car d'après un recensement fait en 2003, 15% des communes ont déclarées que le règlement du problème de l'insécurité devrait être la priorité du gouvernement. Les zones les moins peuplées et les plus éloignées souffrent le plus du problème. Le mal concerne souvent le vol de zébus ; les communes présentant une forte densité de zébus sont donc les plus touchées.

Relations des producteurs et des opérateurs :

Comme les producteurs ont un niveau d'instruction assez bas, les collecteurs profitent de la situation pour tirer un maximum de bénéfice. Les paysans offrent leurs produits à un prix juste au dessus du prix de revient, ce qui ne leur permet pas de réaliser des revenus supplémentaires pour satisfaire les autres besoins fondamentaux. Cela explique, en partie, la persistance de la pauvreté en milieu rural.

Dans la première partie, nous avons évoqué tous les problèmes rencontrés en milieu rural qui constitueraient un obstacle majeur pour son développement. Il serait, maintenant, judicieux de présenter des solutions, sans oublier les financements qui contribueraient à atteindre les objectifs définis dans les projets de développement.

II PARTIE – LES SOLUTIONS ET LES FINANCEMENTS:

Depuis l'indépendance de notre pays, en 1960, le revenu réel par tête a baissé de 40% pour atteindre le 240 USD en 2001. A cause de la diminution de ressources disponibles, le pourcentage de la population vivant en dessous de la pauvreté (selon la banque mondiale) ne cesse de s'amplifier. D'après les statistiques, parmi les 70% de la population pauvre, 77% sont des ruraux. Or, si on cherche à développer un pays, il faut baser sa politique sur cette majorité.

CHAPITRE I : LES SOLUTIONS

En ce qui concerne les solutions, par rapport aux problèmes précités, nous aborderons les issues, respectivement, par domaines : économiques, matériels, politiques et sociaux.

Section I : les solutions sur le plan économique :

Dans cette section, nous discuterons des solutions sur les matériels, l'accès au crédit et les débouchés des produits.

Les crédits agricoles :

Le secteur agricole produit 30% du PIB national et 80% des emplois. Vu son importance sur l'économie en général, il est important d'adopter une stratégie efficace, qui profiterait au maximum aux ruraux.

Pour concrétiser la pauvreté, on se réfère au revenu ; c'est la source de pauvreté en milieu rural. Quand les paysans n'ont pas de ressources financières suffisantes, ils n'ont pas la possibilité de produire plus que leur propre consommation, donc pas de rendement. En conséquence, ils sont obligés de recourir aux emprunts ; ce problème est évoqué dans d'autres

sections, pour pouvoir satisfaire les autres besoins essentiels, tels que l'habillement, les frais de scolarisation des enfants, les besoins sanitaires,...

A Madagascar, la difficulté d'accès au crédit bancaire et l'importance des risques encourues quant au recouvrement du crédit sont des obstacles au développement des activités des agriculteurs. Une politique de restructuration s'avère alors indispensable pour sortir de cette impasse. Nous constatons actuellement des efforts venant des institutions bancaires et non bancaires dans l'allègement des processus, en installant des agences plus près des paysans et en cherchant des partenariats avec des bailleurs de fonds internationaux et le gouvernement malgache.

Pour le crédit rural, l'objectif est d'améliorer l'accès de la population rurale, notamment des groupes marginalisées, au crédit, avec des services financiers à leur portée, adaptés à leurs activités et surtout de proximité, pour cela :

→ Les différents intervenants (institutions et organisations de crédit, les bailleurs de fonds, l'Etat et bénéficiaires directs, tels que les paysans) doivent se mobiliser et travailler ensemble pour atteindre les objectifs. Pour cela, chacun doit intervenir selon leurs activités et selon leurs objectifs respectifs, dans l'intérêt de tout le monde, sans oublier la priorité accordée aux paysans. Des comités de concertation sont alors indispensables pour qu'il y ait une réflexion collective. Le thème doit se porter sur les problèmes rencontrés depuis longtemps, les actions à entreprendre pour les résoudre, les ressources disponibles et bien évidemment les objectifs visés, tant pour l'ensemble de la communauté que pour chaque intervenant. Pour parler de développement rural, les paysans doivent jouer un rôle très actif (dans l'élaboration du plan) et effectif (en nombre important dans les prises de décisions).

→ En plus des textes réglementaires qui régissent actuellement la micro finance, tels que :

- 1- la loi bancaire n° 95-030 du 25 Février 1995, régissant les établissements financiers, en général.

2- la loi du 04 Septembre 1996 portant réglementation des activités et organisation des mutualistes.

3- Deux décrets de 1998 (n° 98-085 et n° 98-027 du Février 1998),

Il faudra envisager d'autres réglementations envisageant une participation plus massive de la population paysanne tout en encourageant la pénétration des institutions de la micro finance.

→ Promotion de la micro finance dans les zones classées délaissées : on s'aperçoit actuellement que les institutions de micro finances se regroupent dans les zones à forte productivité (Ambatondrazaka, Antalaha,...), alors que d'autres régions n'en ont pas. Pourtant, le développement de toutes les régions est la base du développement d'un pays.

→ Dans le but d'un développement et de professionnalisation du secteur, et en raison de la faible qualification des ressources humaines dont disposent les institutions de la micro finance. des formations doivent être organisées par des techniciens.

→ Selon le « Rapport économique et financier » fait par le Ministère de l'Economie des Finances et du Budget, en Octobre 2004, dans les autres continents, des opérateurs techniques spécialisés ont apportés leurs connaissances et expériences, dans de telles formations.

→ Une grande sensibilisation concernant les opportunités que pourraient générer la micro finance en milieu rural est aussi une solution envisageable, entre autres la transparence de la gestion du financement. Du fait de leur ignorance, les paysans ont tendance à juger le système d'opportuniste, à cause de son taux d'intérêt et des vécus des mauvaises gestions des projets précédents. Pour cela, une participation de plus en plus grande des producteurs dans le cadre du financement de leur monde permettrait de leur redonner confiance au secteur de la micro finance.

Section II : les solutions matérielles :

Il ne faut pas oublier que la majeure partie de la population rurale vivent de l'agriculture ; ce secteur est donc leurs ressources principales ; un accroissement de la productivité entraînerait donc un accroissement concomitant du revenu de chaque ménage. Mais comment y parvenir ?

Les rénovations et les constructions des infrastructures, l'utilisation des apports de la technologie et les formations pour l'agriculture et l'élevage sont les solutions relatives aux problèmes matériels.

L'adoption de nouvelles techniques de production :

La technologie est incontournable pour l'amélioration de l'agriculture. L'utilisation des semences améliorées, les engrais chimiques, les produits phytosanitaires, les gros engins tels que les tracteurs, les moissonneuses sont les plus connus. De nos jours, l'Etat malagasy importe ces produits et en font des démonstrations dans les « vitrines » ; mais le problème de la destruction de l'environnement due aux effets chimiques, la surface des parcelles trop petites par rapport à la grandeur des engins et les problèmes d'approvisionnement ne sont pas soulevés. Malgré ces obstacles, nous tenons à souligner l'importance du rôle des techniciens dans la formation des paysans.

Formation des paysans :

Pour l'apprentissage des nouvelles technologies, beaucoup de centres de formation existent à Madagascar. Ils sont en général financés ou ont été financés par les bailleurs de fonds .

Citons à titre d'exemple le MPE (Maison du Petit Elevage) , créée en 1996 avec le financement de la Coopération française. Ce projet a pour objectif le développement des cycles courts dans le secteur élevage (aviculture, palmipède, porcine, pisciculture, apiculture). En étroite collaboration avec plusieurs organismes et institutions internationales (USAID, SAHA, PNUD,) ; institutions nationales (SAF FJKM, MISSION CATHOLIC) et des projets comme le PASERP, PSDR, la MPE intervient dans la prestation de services, telles

que la formation et encadrement des éleveurs, visite d'implantation après les formations, suivi en cours, suivi en fin d'exploitation et enfin affiliation des éleveurs au MPE.

En ce qui concerne la technique, nous constatons la faiblesse du rendement du riz à Madagascar, par rapport aux autres pays producteurs de riz. Le Kenya produit 50 t / ha, l'Indonésie, le premier producteur de riz mondial, avec 14,5 t /ha contre 5t pour Madagascar. La seule solution proposée à ce problème est la technique de SRI³ et SRA.

Section III : les solutions politiques

Celles qui sont invoqués dans les politiques pour le développement rural à savoir les rôles que peuvent jouer les ONG , les associations paysannes ainsi que l'allégement des procédures administratives pour avoir les titres des propriétés foncières, les projets et principalement l'intégration régionale pour la commercialisation des produits.

Promotion des ONG :

Rôles des mouvements associatifs et des ONG dans le développement en milieu rural :

Vu leur capacité à toucher directement la population concernée et à les faire participer à l'élaboration et à l'exécution des programmes, les associations paysannes et les ONG sont des partenaires incontournables pour le développement durable d'un pays à base agricole comme Madagascar. Actuellement, grand nombre de ces associations participent pleinement à l'élaboration et à l'exécution des programmes de développement. On peut citer comme exemple : la coopérative « MIHARY » de Betafo qui se spécialise dans la culture du riz avec les techniques SRI et SRA, et pour augmenter le revenu de ses membres, elle s'occupe aussi d'une pépinière et de la transformation des produits locaux en confiture (la tomate)

³ Le SRI est une méthode développée à Madagascar dans les années 1980, et a été vulgarisée et étroitement suivie durant presque quinze années. Le SRI est un ensemble de règles qui recommandent aux utilisateurs de recourir à plusieurs techniques conventionnelles y compris le semis à sec, la transplantation des jeunes plants de riz de moins de 20 jours à raison de un plant par trou, un espacement de 20x20 cm, désherbage fréquent et contrôle du niveau de l' eau afin d' aérer les racines pendant la période de croissance du plant.

Infrastructures :

Le problème des infrastructures est un des problèmes majeurs rencontrés en milieu rural. L'administration actuelle classe parmi les priorités de sa politique la réhabilitation et la construction des routes.

Le projet FER a connu, depuis quelques temps, une forte activité et une coopération active avec les bailleurs de fonds pour l'entretien des routes à Madagascar

Cependant, l'existence de routes ne suffit pas, à elle seule, à l'écoulement des produits. Le marché est aussi un élément nécessaire en milieu rural. Cette infrastructure permet aux paysans d'économiser du temps et de l'argent ; un marché à proximité diminue les coûts de revient, met en contact direct les consommateurs et les producteurs, sans passer par des intermédiaires. Cela permet aux paysans de présenter des prix plus concurrentiels tout en conservant une marge commerciale suffisante.

Rôle des organisations paysannes :

« L'union fait la force », cette citation est aussi valable pour le développement rural. Le manque de moyens de production oblige les petits paysans à se regrouper pour exercer des activités communes et chercher une amélioration du revenu de chacun.

En général, un groupement de paysans compte 7 à 30 membres. Actuellement, beaucoup de projets de développement préfèrent financer directement les paysans, par l'intermédiaire de ces organisations ; ceci pour une meilleure organisation et une meilleure transparence dans la gestion du financement.

Exemple : PSDR, projet SAHA.....

A part la production et les activités relatives à la production (stockage, formations techniques, financement,...), les organisations paysannes interviennent aussi dans la commercialisation, la protection de l'environnement, la gestion et entretien des infrastructures, approvisionnement en intrants et matériels agricoles, ...

Dans cette pratique, la motivation des paysans à se regrouper et à augmenter sa productivité est d'une grande probabilité.

Section IV : les issues sociales :

Les femmes et la propriété foncière :

En ce qui concerne le droit de la femme pour la jouissance de la propriété foncière, un réaménagement de la loi peut être envisagé pour contrebalancer les principes exclusifs du droit coutumier et ménager les droits de la femme à l'accès foncier. On pourra se référer aux lois des pays occidentaux, lesquelles reconnaît aux femmes le droit d'hériter de leur père ou de leur mari.

La Constitution de la République Malgache conforte les droits fondamentaux prescrits par le droit international concernant les droits de l'homme, y compris les droits de la femme. Outre les lois fondamentales, il existe des catégories de lois qui défendent les droits de la femme et leur droit à l'accès à la terre :

→ Egalité de droit pour tous les individus (homme et femme)

→ Droit de propriété (ex : la terre) que l'Etat prend en charge et défend juridiquement

→ Chaque citoyen, quel que soit son sexe, a droit à l'exploitation des ressources naturelles, aux potentialités du pays et aux moyens de production.

Quand des revenus supplémentaires hors de l'activité agricole sont assez suffisants, les femmes peuvent acquérir des terres à leur propre nom. Des activités comme l'artisanat sont alors à promouvoir.

Sécurité

Pour la sécurité en milieu rural, l'installation des camps de gendarmerie à proximité des communes classées « zone rouge » est à encourager. Ces camps doivent être dotés de matériels et surtout de personnels disponibles en permanence.

Il faudra aussi renforcer la solidarité entre les membres de la communauté et les agents de sécurité contre les Dahalo; la communication, sous toutes ses formes, est ici à encourager.

Santé et éducation :

Les questions de santé et d'éducation, bien qu'elles n'ont pas de liens directs avec l'agriculture, doivent être vu de près, car c'est par l'amélioration des conditions de vie de la population qu'on pourra améliorer les résultats dans d'autres domaines, entre autre la production. La construction des infrastructures dans le milieu concerné est une condition nécessaire mais non suffisante, elle doit être accompagnée par d'autres conditions

→ Quand on construit une école ou un centre médical, ces constructions doivent être équipées, tant sur le plan du personnel (médecins, enseignants,...), que sur le plan matériel (médicaments, lit, tables bancs, livres,..) pour garantir la santé et l'éducation de la population dans le milieu où elle vit.

→ Le centre médical et l'école doivent être situés à proximité de la population car leur éloignement est souvent un obstacle à leur fréquentation. Les ruraux préfèrent rester chez eux ou préfèrent recourir aux pratitradiciens plutôt que de rejoindre des centres de santé dont le plus proche se situerait à plusieurs kilomètres de leur lieu d'habitation ; ils préfèrent travailler aux champs plutôt que perdre des heures à faire l'aller retour du chemin vers l'école. La proximité est donc une condition nécessaire pour résoudre ce problème.

→ D'après les statistiques, 80% du revenu des ménages à Madagascar sont dépensés pour l'alimentation. Alors que 20% seulement sont consacrés aux autres besoins fondamentaux (les dépenses pour la santé et l'éducation font partie de ces autres besoins fondamentaux). La capacité d'épargne des ménages est donc marginale, voire nulle. Il faut donc que les frais afférents aux dépenses pour la santé et l'éducation soient réduits ou supportés seulement en partie par les ruraux pour ces services leur soient accessibles ;

→ Comme le cas des intrants agricoles, les équipements doivent exister pendant toutes les périodes de l'année. On parle ici d'approvisionnement continu.

→ L'aide aux parents pour la scolarisation de leurs enfants est une bonne initiative venant de l'Etat. Depuis quelques années, le gouvernement a adopté cette solution en distribuant chaque année des kits scolaires. Cette politique d'aide réduit la charge des paysans et encourage les enfants à rejoindre l'école.

CHAPITRE II : FINANCEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Depuis plusieurs décennies, les pays en voie de développement, comme Madagascar, cherchent à lutter contre la pauvreté. Tous leurs efforts sont, jusqu'à maintenant, restés vains. Actuellement, les bailleurs de fonds étrangers aident l'Etat malagasy à sortir de l'impasse. Il est alors indispensable de voir d'abord les financeurs avec leurs domaines d'intervention respectives ensuite les bénéficiaires.

Dans la politique de lutte contre la pauvreté, des programmes ont été mis en oeuvre.

L'amélioration du niveau de vie de la population rurale figure parmi les priorités.

Conscients des problèmes rencontrés par les pays dit du sud, les pays dits du Nord octroient des aides, tant sur le plan financier que matériel. Les bailleurs de fonds sont principalement les organismes internationaux, les pays partenaires et enfin l'Etat malgache lui-même.

Section I : Les projets et programmes relatifs au développement rural

Au sujet des projets et programmes, nous analyserons d'abord le PSDR, ensuite le PNDR.

PSDR (Projet de Soutien au Développement Rural) :

C'est un projet financé par la banque mondiale pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement Rural (PADR).

Les objectifs du projet sont :

→ Accroître la productivité et les revenus des petits agriculteurs de manière durable des 20 régions agro écologiques couvertes par le groupe de travail pour le développement rural (GTDR).

→ Appuyer le développement des organismes publics et les groupes communautaires.

→ Réduire la pauvreté en milieu rural tout en préservant les ressources naturelles de base.

Il finance des sous projets répondant aux critères d'éligibilité établis au sein de ce projet de financement.

En effet, le PSDR finance trois types d'activités :

Planification et élaboration PCD, construction de petites infrastructures et les activités génératrices de revenu (construction de barrage hydraulique, artisanat, agriculture et élevage, pisciculture,...)

Le projet se compose de plusieurs composantes :

Appui aux investissements productifs

- Petites infrastructures productives permettant aux groupes les plus pauvres d'accroître leur production (périmètres irrigués, ouvrages de drainage, facilités de stockage...);
- Activités agricoles permettant aux communautés de lever les contraintes à la croissance agricole (transformation des produits, stockage, cultures commerciales, petites unités de traitement de lait, petits élevages, pisciculture...)

Activités non agricoles permettant aux groupes vulnérables de développer des activités génératrices de revenus (atelier de couture, artisanat, etc...).

Service d'appui

- Vulgarisation et formation : cette sous-composante est généralement articulée aux investissements productifs ;
- Fonds compétitifs : cette composante a pour objectif de répondre aux besoins en matière de recherche appliquée liés aux projets d'investissements productifs ;
- Recherche thématique : la sous-composante a pour objet de financer les recherches thématiques bien ciblées à des problématiques d'amélioration des systèmes de production.

Appui aux organisations paysannes

- Appui aux Plans de Développement Villageois (PDV) et aux Plans Communaux de Développement (PCD) : Identification des besoins prioritaires des communautés ;
- Appui à l'établissement et à la gestion des caisses communautaires : Promotion à l'accès aux crédits des institutions de micro-financement ;
- Appui aux Organisations Paysannes (OP) et aux Associations des Usagers de l'Eau (AUE): Renforcement de la capacité d'organisation et de gestion des OP et des AUE.

Appui institutionnel

- Appui au PADR et au PRDR par un renforcement de la démarche PADR, en particulier au niveau des groupes de travail de développements régionaux (GTDR) ;
- Appui aux politiques de développement rural par des études et actions concrètes destinées à analyser l'impact du cadre macro-économique, réglementaire et fiscal du secteur rural;
- Sur les politiques du MINAGRI et MINEL par une mise en place d'enquêtes de base et de systèmes de collectes, de traitement et de diffusion périodique des données;
- Evaluation environnementale qui consiste à faire des études environnementales au sein des Ministères impliqués dans le développement rural.

PNDR (Programme National de Développement Rural) :

Ce programme s'occupe de tous les problèmes relatifs au monde rural

Institutionnellement, il vise à rendre le cadre plus effectif et plus efficace :

Facilitation de l'accès au capital et aux autres facteurs de production (engrais chimiques, semences, matériels agronomiques,...) développement du marché, augmentation de la productivité et la transformation agricole sur le plan économique ; sur le plan social, le programme cherche à améliorer la sécurité alimentaire et à préserver les facteurs naturels de production et enfin d'organiser les filières.

A partir du programme, des axes stratégiques ont été définis :

→ Mise en place d'un environnement institutionnel bénéfique au développement rural. Ce qui permet l'élaboration de nouveaux codes ruraux et la mise en application des textes réglementaires déjà existants.

→ Amélioration de la productivité agricole telle que la mise en application des SRI et SRA pour la culture de riz.

NB : production du paddy en 2005, 34520000 T (source MAEP / stat agri)

→ On cherche aussi à améliorer durablement les conditions de vie et des revenus de la population dans les bassins versants intégrant les périmètres irrigués tout en préservant les ressources naturelles dont la gestion des sols et des eaux.

→ Du point de vue technique et dans le cadre de la protection de l'environnement qui constitue un pilier majeur de la politique de développement rural, ce programme a comme axe de gérer de façon durable l'écosystème et la biodiversité.

→ Pour une bonne nutrition dans ce milieu, une diversification alimentaire au sein des ménages est nécessaire, une bonne nutrition augmentera la productivité et le revenu des paysans.

Section II : Les appuis financiers des organismes internationaux et des pays partenaires

Le programme SAHA (Sahan' Asa Hampandrosoana ny eny Ambanivohitra) ou unité d'appui au développement rural

1- Pour les paysans et la population rurale en direct :

Objectif général : participation dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie de la population.

Problématique : comment amener les paysans à prendre en main leur avenir et le développement de leur pays ?

Objectifs spécifiques :

- coopération partant des décisions tirées des associations des paysans
- une bonne gestion entre les partenaires
- partant des capacités des paysans
- amélioration de la communication en milieu rural.

Actions à mener :

- amélioration du revenu des paysans et aide au filière agriculture
- gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement
- aide aux populations les plus démunies face au problème nutritionnel
- mise à la disposition de la population concernée des infrastructures de base
- amélioration du système de communication en milieu rural
- organisation efficace au niveau des communes et régions

2- Production partant de l'existence des marchés (débouché) :

- exploitation des marchés existants
- aide à la recherche de nouveaux marchés
- renforcement des relations avec le secteur privé pour :

→ concentrer la production sur une ou plusieurs activités que la population cible domine parfaitement

→ une meilleure qualité.

FID (Fonds d'Intervention pour le Développement)

Le FID est l'agence d'exécution de l'Etat qui contribue activement à la mise en œuvre du DSRP.

Ce programme a le même objectif que le projet SAHA, car en premier lieu, il cherche à améliorer l'accès aux services sociaux par le biais de construction d'infrastructures de base, surtout en milieu rural ; et second lieu, il cherche à renforcer les capacités des autorités locales et des bénéficiaires pour une gestion transparente des projets communautaires par la mise en place de l'approche participative. L'objectif de cette approche est de renforcer la cohésion sociale et d'encourager les paysans à entreprendre des projets de développement réalisés sur leurs territoires respectifs.

Les actions du FID pour le développement du monde rural peuvent être classées en trois groupes :

→ Aides financiers aux communautés rurales pour la construction et la réhabilitation des infrastructures sociales et économiques de base tels que les écoles, les centres de santé de base, marchés, abattoirs,.....

→ Pour la réalisation des projets issus du PCD (Plan Communal de Développement), le FID octroie un fonds aux communes

NB : allocation jusqu'à 100000 \$

→ Formations des communes et des partenaires techniques pour le renforcement de leur capacité à améliorer l'environnement social (approche participative pour la réalisation du PCD, entretien des infrastructures) économiques (gestion de projet) et technique du monde rural (formation des partenaires tels que les entreprises en BTP, bureau d'études, ONG,)

FIDA (Fonds International de Développement Agricole) :

C'est une agence de l'ONU, en partenariat avec le gouvernement malgache depuis 1979. Il finance des projets allant de la mise en valeur agricole à des projets d'élevage villageois ou des programmes de développement rizicole sur les hauts plateaux. Autrement dit, le FIDA cherche à améliorer les conditions de vie de la population rurale notamment à travers l'appui aux activités villageoises. Prenons l'exemple important de l'aide du FIDA pour la réduction de la pauvreté à Madagascar. Dans le : www.Wanadoo.mg le 04 Mai 2006 : « un projet du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche sur le développement rural durable ainsi que la sécurité foncière dans le Melaky et le Menabe vient d'être approuvé par le conseil d'administration du Fida . Ce projet s'étend sur huit années et touchent 21 communes. Il vise à sécuriser les revenus des petits producteurs à travers l'accès à la gestion des ressources naturelles. Ce projet démarrera en octobre 2006 avec un financement de 13,5 millions de dollars US du Fida et de 2,7 millions de dollars US du gouvernement malgache »

MCA (Millennium Challenge Account)

Dans le cadre du DSRP, le MCA est l'un des appuis financiers accordés par les USA au gouvernement malgache.

Il vise à renforcer la croissance économique en s'appuyant sur le développement rural et l'intégration de l'économie nationale à l'économie mondiale. Ce programme touche tous les secteurs de l'économie. Ses mesures touchent d'abord le cadre institutionnel (facilitation d'accès aux crédits et aux intrants), économique (pratique de prix rémunérateur pour les

producteurs et les distributeurs ainsi que les consommateurs) et technique par le biais de l'adoption des nouvelles technologies et des nouvelles techniques de production.

Section III : Le financement des organismes de crédit :

Le financement du monde rural est indispensable pour que les paysans puissent faire face aux différentes obligations de la vie socio-économique, Le système d'épargnes et de crédits, par le biais de structures financières mutualistes (OTIV, ADEFI,) répond au mieux aux attentes des producteurs en matière de trésorerie. Cependant, ces institutions cherchent à pénétrer dans toutes les zones rurales selon leur propre mode d'intervention et par rapport aux objectifs de la population cible.

Avant de parler des institutions de micro finance existantes à Madagascar, faisons connaissance avec l'APIFM.

L' Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes a été créée en 1998 par les réseaux mutualistes d'épargne et de crédit de Madagascar. Son but est de constituer une structure de représentation professionnelle et de défendre les intérêts collectifs des institutions membres.

Ses objectifs sont axés sur la promotion du système de financement à l'intérieur de chaque institution d'une part et entre eux et les autres intervenants d'autre part (bailleurs de fonds, partenaires financiers et techniques, les clients,)

Elle rassemble l' ADEFI, OTIV, CECAM, TIAVO et AECA

Pour plus d'information, nous détaillerons une à une ces institutions :

→ *ADEFI* :

Cette institution s'est spécialisée dans le financement des micro et moyennes entreprises urbaines. Et comme nous nous intéressons surtout au milieu rural, il n'est pas indispensable d'en parler.

→ *OTIV* :

Suite à une coopération entre le gouvernement malgache et la banque mondiale sur le programme national de développement de micro finance, l'OTIV a été mis en place en 1994. Son objectif est de favoriser l'accès de la population des zones d'implantation aux services financiers et de promouvoir l'éducation économique, social et mutualiste.

Techniquement, le réseau est appuyé par le DID (Développement International Desjardins) qui assure : le transfert de la prise en charge du réseau au gouvernement malgache , le développement , la sécurité du réseau et de sa rentabilité.

Financièrement, c'est la BM qui assure la promotion du réseau à travers le Projet Micro Finance (PMF).

Selon les besoins de la population cible, l'OTIV propose quatre types de crédit :

- crédit de consommation, destiné à financer les consommations courantes
- crédit de production pour financer les activités agricoles et ses suppléments
- le crédit commercial
- le crédit d'investissement affecté aux financements de construction ou de rénovation de bâtiment.

→ *CECAM* : *Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels*

Les caisses villageoises initiées en 1990 par l'association FIFATA sont devenues des CECAM en 1993 et s'étendent actuellement sur huit régions. Fournir des services de crédits aux agriculteurs figure parmi ses priorités. Cinq types de crédits sont octroyés par le réseau, selon le calendrier agricole et l'activité de l'emprunteur :

- le PRO ou le Crédit de Production qui finance les dépenses de clôture ou d'élevage, sur une durée de 4 à 10 mois
- LVM : Location Vente Mutualiste, permettant d'acquérir du petit matériel agricole
- GCV : le crédit Grenier Commun Villageois pour le stockage des produits.

- SOC ou le crédit de dépannage qui permet aux paysans d'éviter le recours à l'usurier, en cas de besoin urgent et imprévu
- Le crédit commercial

Certaines institutions, comme le CECAM et l' OTIV ont une plus grande capacité que les autres,. Le TIAVO et l'AECA ne recouvrent qu'une région.

→ *Le réseau TIAVO :*

Il existe seulement dans la province de Fianarantsoa. La population cible est toutes les couches et catégories socio professionnelle sans exception. Mais dans la mesure où la majorité de la population de cette province est rurale et que le taux de pénétration au crédit reste moindre par rapport aux urbains, le réseau a prévu de renforcer ses activités dans le milieu. Pour le réseau TIAVO, on donne plus de priorité aux femmes, car pour eux, 40% des bénéficiaires des financements sont de sexe féminin.

Comme l'OTIV, le réseau TIAVO est à l'initiative de la banque mondiale dans le cadre de PMF. Mais son agrément de la part de la CSBF n'a été obtenu qu'en 2001.

Sa principale mission consiste à offrir des services financiers d'épargne et de crédit à ses membres qui, d'après le nombre de septembre 2005, atteint 22 622.

Dans le but d'atteindre toutes les catégories de la population, le réseau propose à sa clientèle différentes formules de crédit, une fourchette de somme d'argent, selon le type de financement prévu par le client. Citons à titre d'exemple : 60 000 Ariary à 80 000 ariary pour financer le petit élevage, la semence ou l'engrais ; 100 000 ariary à 1 000 000 Ariary pour le commerce ou la culture du riz, . . .

L' AECA ou Association des Caisses d' Epargnes et de Crédit Autogérées :

Comme son nom l'indique l'association collecte l'épargne de leurs membres et leur octroie des crédits à partir de leurs ressources propres, complétées par un refinancement bancaire. D'où son objectif de mettre en place un dispositif de financement autogéré pour satisfaire les besoins financiers de la population de la plaine de Marovoay.

Il adapte ses produits aux besoins de ses membres :

Premièrement, il y a le crédit productif pour financer les activités agricoles ; après le crédit commercial destiné à financer les activités artisanales ou autres activités génératrices de revenu et enfin, le crédit de dépannage permettant aux bénéficiaires de faire face aux besoins de consommation courante.

Malgré les efforts fournis par chaque intervenant pour renforcer le financement du monde rural, bon nombre de régions ne sont pas encore touchés par les institutions d'épargne et de crédit, faute de financement tout d'abord, d'information et de technique ensuite et enfin l'enclavement de la zone. Pourtant une évolution a été enregistrée tant sur les épargnants que les emprunteurs⁴.

⁴ Annexe : Tableau N°6

CONCLUSION :

Selon la théorie d' Adam Smith de l' « Avantage Comparatif », chaque pays doit se spécialiser sur l'activité qui lui permet de tirer le plus de bénéfice. Pour Madagascar, vu la proportion importante occupée par la population rurale parmi la population active, l'agriculture devrait être sa spécialité.

Mais nombreux sont les obstacles rencontrés par ce milieu ; c'est pourquoi le gouvernement fait de son mieux pour donner la priorité dans son politique général au développement rural.

Au terme de ce travail, plusieurs problèmes ont été évoqués tant sur le plan économique et organisationnel que dans le cadre de la politique et la vie sociale. Par rapport à ces difficultés rencontrées par le milieu rural, nous avons essayé de donner quelques solutions jugées applicables à Madagascar. Bon nombre d'entre elles sont déjà en cours de réalisation, certains sont encore en attente de financement.

Dans l'objectif de réduction du taux de la pauvreté en milieu rural, les partenaires internationaux aident le gouvernement malgache, par l'intermédiaire de financement des projets relatifs au développement rural et en assistant techniquement les paysans et les opérateurs.

Bref, la lutte contre la pauvreté menée par Madagascar se résume dans la théorie évolutionniste : la société traditionnelle est un blocage pour le développement, il faut en conséquence un changement de mentalité ; l'augmentation de la productivité est aussi à prévoir pour permettre une indépendance alimentaire et développer la position au niveau des échanges internationaux.

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages généraux :

- DECOUDRA Pierre Marie

A la recherche de la logique paysanne.

Karthala, 1997

- JAQUENNOT Pierrot et MAFINOT Marc

La nouvelle politique en Afrique.

Edicef. , 1993

- MINDEN Bart, RANDRIANARISOA Lalaina et RANDRIANARISOA Jean
Claude

Agriculture, pauvreté et politique à Madagascar

Novembre 2003.

Documents, articles et périodiques :

- CHAMBRE DE L'AGRICULTURE

Enquête périodique auprès des ménages 2005

- DSRP

Mise à jour Octobre 2001

- INSTAT

Economie de Madagascar, agriculture : Enjeux et contraintes de la libéralisation.

NIAG , 1997

- MAEP

Recensement de l'agriculture campagne agricole 2004-2005

- MAP

Présenté en Novembre 2006

ANNEXE :

Tableau N°1 : Répartition de la population agricole :

PROVINCES AUTONOMES	POURCENTAGES
Antananarivo	24%
Fianarantsoa	24%
Majunga	18%
Toamasina	14%
Toliara	13%
Antsiranana	7%

Tableau N°2 : Répartition de la population rural par province :

PROVINCES	POPULATION	MENAGE
Antananarivo	3 627 792	700 590
Fianarantsoa	3 226 590	576 459
Majunga	1 887 221	396 850
Toamasina	1 766 541	334 220
Toliara	2 465 667	490 436
Antsiranana	973 215	217 428
MADAGASCAR	13 947 017	2 715 982

Source : *Direction des systèmes d'information service des statistiques agricoles . Août 2006*

TABLEAU N° 3 : TABLEAU ASSOCIATION DE L'AGRICULTURE AVEC L'ÉLEVAGE :

	% de paysans utilisant la traction animale	% de riziculteurs utilisant les zébus pour le piétinement des rizières
Imerina centrale	41	25
Vakinakaratra	79	43
Itasy	78	47
Haute Matsiatra	70	73
Amoron'i Mania	39	53
Sud Est	1	72
Toamasina	0	34
Lac Alaotra	85	20
Mangoro	14	21
Mahajanga	19	45
Betsiboka	97	49
Melaky	7	84
Marovoay	80	25
Sofia	76	63
Sud Ouest	38	41
Menabe	45	31
Horombe	32	89
Tolagnaro	41	38
Diana	73	65
Sava	40	64
MADAGASCAR	41	48

SOURCE : Recensement des communes. Programme Ilo, Cornell University / FOFIFA/ INSTAT, 2001

Les zones agroécologiques à Madagascar :

Selon les facteurs climatiques, le territoire malgache peut être découpé en dix zones agroécologiques à potentialités agricoles différentes :

1- Nord : Sous Préfectures d'Antsiranana I et II, Ambilobe, Nosy-Be, Ambanja, Vohémar, Sambava, Antalaha, Maroantsetra.

2- Nord-Est : Sous Préfectures de Mananara, Soanierana-Ivongo, Fénérive-Est, Sainte-Marie, Vavatenina, Toamasina I et II, Brickaville, Vatomandry, Mahanoro, Marolambo, Antanambao Manampotsy.

3- Moyen-Est : Sous Préfectures d'Andilamena, Ambatondrazaka, Moramanga, Amparafaravola, Anosibe an'Ala.

4- Sud-Est : Sous Préfectures de Nosy-Varika, Mananjary, Ifanadiana, Fort-Carnot, Manakara, Vohipeno, Farafangana, Vondrozo, Vangaindrano, Midongy du Sud, Fort-Dauphin, Befotaka, Iakora.

5- Hauts Plateaux Nord : Sous Préfectures d'Andapa, Bealanana, Befandriana et Mandritsara

6- Hauts Plateaux Sud : Sous Préfectures d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Antananarivo Renivohitra, Anjozorobe, Ambohidratrimo, Manjakandriana, Arivonimamo, Andramasina, Ambatolampy, Faratsiho, Antanifotsy, Antsirabe I et II, Fandriana, Ambositra, Ambohimahaso, Fianarantsoa I et II, Ambalavao,.

7- Nord-Ouest : Sous Préfectures d'Analalava, Antsohihy, Port-Bergé, Mampikony, Marovoay, Ambato-Boéni, Mahajanga I et II, Mitsinjo, Soalala, Besalampy, Morafenobe, Antsalova, Ambatomainty, Maintirano.

8- Moyen-Ouest : Sous Préfectures de Tsaratanana, Maevatanana, Ankazobe, Tsiroanomandidy, Miarinarivo, Soavianandriana, Betafo, Ambatofinandrahana, Ikalamavony, Ihosy, Ivohibe, Betroka, Fenoarivobe, Kandrehô.

9- Centre-Ouest : Sous Préfectures de Belo sur Tsiribihina, Mahabo, Manja Miandrivazo, Morondava,.

10- Sud et Sud-Ouest : Sous Préfectures de Morombe, Beroroha, Ankazoabo, Sakaraha, Toliara I et II, Beloha, Tsihombe, Benenitra, Betioky, Bekily, Ampanihy, Ambovombe, Amboasary.

Source : *MAEP/Service des relations avec le secteur privé*

Réalisation du FID IV :

Nombre total de sous projets réalisés dans le cadre de financement du FID IV

- 3954 infrastructures
- 120 communes bénéficiaires du financement direct
- 3557 activités de renforcement des capacités (RC) dont :
 - 853 PCD
 - 1219 informations éducation communication (IEC)
 - 1485 formations
- 3525 sous projets protection sociale avec plus de 16 millions Fmg chacun

Tableau N° 4 : Superficie rizicole totale selon le type de riziculture par province

Province	Type de riziculture		
	<i>Irriguée</i>	<i>Tanetys</i>	<i>Tavy</i>
Tananarive	211 244	20 675	0
Fianarantsoa	167 319	6 752	463
Tamatave	190 612	16 472	79 447
Majunga	211 255	20 216	274
Tuléar	126 822	15 266	
Diégo	72 553	25 272	17 341
Madagascar	979 802	104 950	160 095

Source: Recensement de l'Agriculture. Campagne Agricole 2004-2005

Tableau N°5 : Disponibilités d'engrais :

DESIGNATION	UNITE	2000	2001	2002	2003
Importation	Tonne	17 277	8 679	13 034,4	26 158,6
Don	Tonne	6 508			9 246
Production locale					
Engrais organique	Tonne	700		118,3	58 ,0
Engrais organo minéraux	Tonne	17,2	16,1	21,2	16 937
Dolomie	Tonne	253	15	338,3	5 053,5
Hyper- Barren	Tonne	86,3	8,6	46,6	65,7

Source: Recensement de l'Agriculture. Campagne Agricole 2004-2005

Tableau N°6 : Situation de l'association professionnelle des institutions financières mutualiste

(Unité en millier de Fmg)

	2000	2002	2005
NOMBRE DE CAISSES	336	363	395
NOMBRE D'ADHÉRENTS	91 954	135 305	226 628
MONTANT DE CRÉDIT EN COURS	43 066 907	56 061 183	167 299 177

Source : APIFM (Fin 2005)

Chiffres et dates clés du PSDR :

- Montant du crédit : 89 millions US \$ (579 milliards FMG)
- Contre partie gouvernementale : 52 milliards FMG
- Date de démarrage : 20 Septembre 2001
- Date de clôture : 20 Juin 2007